



## **SAISON 2019/2020**

### **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 03 décembre 2019**

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 03 décembre 2019 de 20h15 à 22h10 au complexe sportif de Kervignac (Salle omnisports n°6).

Cette réunion fut présidée par LE ROMANCER Fanny, Présidente de l'association.

Présents : DREANO Bertrand, FLORENTIN Stéphane, HOURLIER Jean-Pierre, LE BARH Jean-Michel, LE BORGNIC Christian, LE ROMANCER Roland, PINCEMAILLE Patrick, SIMON David.

Invités : --- .

Excusés : DUPRAT Mathieu, LE MELEDO Loïc, NESTOUR Mathieu.

Absents : --- .

#### **L'ordre du jour établi était le suivant :**

- 1- Statuer sur des demandes d'adhésion à l'association.
- 2- Débriefing concours du 1<sup>er</sup> décembre 2019.
- 3- Soirée de Noël.
- 4- Gobelets du club.
- 5- Organisation du Championnat Régional.
- 6- CDC.
- 7- Sélection équipe salle 2020.
- 8- Questions diverses / libre expression.

### **I – Statuer sur des demandes d'adhésion à l'association**

Le Conseil d'Administration a statué sur différentes demandes d'adhésions à l'association. Il fait jouer son droit discrétionnaire concernant les personnes, décisions et motifs d'acceptation ou de refus.

### **II – Débriefing concours du 1er décembre 2019.**

#### **La salle :**

Les bénévoles ont bien joué leurs rôles et les premières années cherchent à découvrir le fonctionnement de l'organisation. L'installation s'est très bien passée, quelques petits incidents à régler pendant les tirs avec une réactivité extraordinaire, le rangement s'est fait très rapidement.

Nous utiliserons à nouveau la sono de la mairie pour les prochains évènements ayant lieu dans la salle n°6.

Prévoir un branchement systématique des Chrono-Tir.

La température était réglé sur 19 degrés, mis en marche forcé par la mairie. La température était considérée comme bonne par les archers.

4 tapis de protections de sol, sous les trépieds, sont nécessaires.

Les buts de Handball ne sont pas à remettre en place, les services techniques s'en chargent.

Prévoir de consolider les chariots des chevalets. Les nouveaux chevalets ont été appréciés de tous.

Modifications des marquages de sol :

- Sur la ligne de tir : faire uniquement le marquage de l'axe de cible avec un rappel du numéro de cible.
- Prévoir des numéros de cibles au sol plus visibles (à environs 1m20 de la ligne de tir).

#### **La réception :**

Un petit peu trop de nourriture a été commandée. Nous continuerons de fonctionner avec la vaisselle de la mairie. Suffisamment de bénévoles, hormis pour le rangement du repas des bénévoles à la fin du concours.

Dépenses pour la réception : 412,12euros (nourriture + bière + cadeaux arbitres)

Recette pour la réception : 306,80

Solde pour la réception : **-105,32euros** (reste pour 50euros de consommable en stock utilisable par la suite)

#### **Le greffe :**

L'emplacement du greffe sous le gradin est optimal (calme, bonne situation géographique, limitation du passage dans le greffe). Les documents organisationnels doivent être placés sur le stockage Google Drive. Il faut penser à indiquer sur le mandat que les inscriptions ne seront pas prises en compte que par mails (pas par appel ou par sms seuls).

146 participants

Recette pour le greffe : 1 095 pour les archers extérieurs + environs 150 euros pour les archers du club à prélever sur les cagnottes.

### L'accueil :

Le questionnaire d'inscription pour les bénévoles est plus pratique pour la gestion de ses derniers. Anticiper que les bénévoles ne sont pas présents pour l'ouverture du greffe.

Les retours des tireurs étaient très bons.

Vivement le prochain concours !!!

Nota : Les documents « Organisation concours » doivent absolument être complétés et consulter avant chaque concours.

### III – Soirée de Noël.

La soirée de Noël sera organisée le jeudi 19 décembre, à partir de 20h.

Patrick se charge de la création de l'activité.

### IV – Gobelets du club.

Les gobelets du club et le model spécifique au championnat régional sont partis en fabrication.



### **V – Organisation du Championnat Régional.**

Une réunion préparatoire à l'organisation est fixée au 07 janvier à 20h.

Une réunion d'information à l'ensemble des adhérents est fixée au 09 janvier à 20h30.

### **VI – CDC.**

Notre salle d'entraînement étant pour le moment inaccessible, nous annulons la mort dans l'âme l'organisation du CDC pour cette année.

Nous communiquerons l'information aux clubs du département.

### **VII – Sélection équipe salle 2020.**

Election du Capitaine des équipes :

L'élection de David SIMON au poste de capitaine des équipes est soumise au vote des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote :

Favorables : 8    Défavorables : 0    Abstentions : 0

Nombre total de votants : 8

La nomination est adoptée à l'unanimité.

Règlement de sélection des équipes (annexe 1) :

Le règlement de sélection des équipes est soumis au vote des membres du Conseil d'Administration.

Résultats du vote :

Favorables : 9    Défavorables : 0    Abstentions : 0

Nombre total de votants : 9

La nomination est adoptée à l'unanimité.

### **VIII – Question diverses / Libre expression.**

Le tir du Roy sera exceptionnellement tiré plus tard que les années précédentes, la date est fixée pour le 20 février.

Nous rappelons que les réunions du Conseil d'Administration se déroulent tous les premiers mardi du mois, et sont ouvertes à tous.



**Mme DE ROMANCER**  
Présidente



**Mr SIMON**  
Secrétaire



**Mr LE BORGNIC**  
Trésorier

Annexe 1 :



## **Règlement sélection archers** **pour l'équipe Adulte Classique Salle 2020**

La sélection des 4 archers de l'équipe homme classique qui défendront nos couleurs lors du championnat régional équipe salle (le 16 février 2020 à Saint-Avé) sera arrêtée le 02 janvier 2020.

Pour prétendre à une sélection, les archers doivent :

- Au 16 décembre, avoir au moins deux scores en compétitions salle supérieur à 515 points
- Etre volontaire et se faire connaître auprès du capitaine d'équipe
- S'engager à être disponible pour le championnat équipe
- S'engager à être disponible pour les entraînements

Les entraînements de l'équipe se dérouleront de 20h à 22h aux dates suivantes : 2 janvier (entraînement et/ou sélection), 9 janvier, 16 janvier, 30 janvier, 11 février et 13 février.

**Si plus de 4 archers répondent à ces conditions, une sélection interne sera organisée le 02 janvier 2020. Le capitaine d'équipe (David SIMON) annoncera la composition de l'équipe à la suite de cette sélection.**